

AVIS DE MODIFICATION DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Contexte des modifications

Le 1^{er} janvier 2024 est entré en vigueur le [Règlement sur les politiques de confidentialités des organismes publics recueillant des renseignements personnels par un moyen technologique](#). Ce dernier est venu établir le contenu minimal d'une politique de confidentialité.

Modifications à la politique de confidentialité

La Sûreté du Québec (Sûreté), à titre d'organisme public, a apporté les modifications requises à sa Politique de confidentialité afin de se conformer aux exigences réglementaires. Elle contient dorénavant les informations suivantes :

- Les contextes dans lesquels la Sûreté collecte des renseignements personnels par un moyen technologique;
- Qui a accès aux renseignements personnels collectés;
- Comment sont protégés ces renseignements;
- Une mention relative aux droits d'accès et de rectification prévus à la *Loi sur l'accès*;
- Une mention du droit de la personne concernée par les renseignements personnels de se prévaloir du processus de traitement des plaintes relatives à leur protection;
- La date de sa plus récente mise à jour;
- Les coordonnées où adresser toute question relative à la Politique de confidentialité.

Version antérieure

Il est possible d'avoir accès à la version précédente de la Politique de confidentialité dans la section dédiée de notre site internet: <https://www.sq.gouv.qc.ca/politique-de-confidentialite/>

Entrée en vigueur des modifications

Les modifications à la Politique de confidentialité sont entrées en vigueur le 10 octobre 2024.

Questions et commentaires relatifs à la Politique de confidentialité

Si vous avez des questions ou des commentaires concernant la Politique de confidentialité de la Sûreté, nous vous invitons à communiquer avec un des responsables de l'accès et de la protection des renseignements personnels : accesdocuments@surete.qc.ca